

ETUDE DE CAS LES ANTILLES FRANCAISES

Essentiel à retenir

P66-67-68

les Antilles françaises occupent une place marginale dans les Caraïbes, très vastes. CARTES P 66 ET 67

Ce sont de toutes petites îles, bien plus modestes que Cuba, l'ensemble Haïti-République dominicaine, la Jamaïque ou Porto-Rico.

Mais leur ZEE n'est cependant pas négligeable.

La France dispose d'une base navale aux Antilles car cette espace lui appartient et elle doit donc y affirmer sa souveraineté.

Cette dimension militaire est ancienne, comme en témoigne le fort Vauban (doc. 4 P 67) construit au 17^{ème} siècle, pour protéger les possessions françaises des convoitises britanniques et néerlandaises.

Les ports français des Antilles sont beaucoup moins puissants que les principaux ports de la région comme Kingston en Jamaïque, Colon à Panama sont nettement plus importants et, avec San Juan (Porto-Rico, États-Unis), font office de hubs régionaux:

Aucun port français même Pointe à Pitre ou Fort de France n'a ce statut ! CARTE P 67

En plus ces îles sont peu peuplées et ne sont pas des foyers de consommation!

POUR RESUMER:

La présence française en mer des Caraïbes est importante grâce aux îles (Guadeloupe, Martinique, Saint-Martin) qui appartiennent à la France : elles lui permettent de disposer d'une ZEE importante et de déployer une présence militaire (base navale).

Néanmoins, le développement des ports français des Antilles est limité en raison de la faiblesse économique et démographique de ces îles, mais aussi en raison du fait qu'ils ne peuvent jouer le rôle de hubs régionaux de transbordement parce qu'ils sont situés à l'écart de la route majeure qui traverse la région pour rejoindre Panama.